

Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le secteur des services automobiles



## LE POINT SUR LA SÉCURITÉ DE L'ANTIROUILLE 8

Vider un réservoir d'essence en mécanique ou en carrosserie 10

La sécurité autour du barbecue 14

Tournés vers l'avenir	3
Colloque annuel : un 35 <sup>e</sup> anniversaire bien souligné!	4
En savoir plus sur l'utilisation des ponts élévateurs Bonne retraite Jacques!	6
Chez Autobus Thomas, on veut rester en haut!	7
Le point sur la sécurité de l'antirouille	8
Vider un réservoir d'essence en mécanique ou en carrosserie	10
Le choix d'une formation, comment s'y retrouver?	12
La sécurité autour du barbecue	14

Vous souhaitez recevoir notre revue chez vous?

**ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT!**

Envoyez-nous un courriel  
à [info@autoprevention.org](mailto:info@autoprevention.org).



## Notre mission

**AUTO**PRÉVENTION a pour mission d'aider les travailleurs et les employeurs du secteur des services automobiles à prendre en charge la santé et la sécurité du travail afin de prévenir et d'éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Pour y parvenir, **AUTO**PRÉVENTION offre divers services, **sans frais**, dont :

- La formation;
- L'information;
- La recherche et le développement;
- Les conseils et l'assistance technique;
- D'autres activités de sensibilisation aux bonnes pratiques.

**AUTO**PRÉVENTION vise à être un agent de changement et un partenaire indispensable pour que s'intègre dans les établissements une culture durable de prévention des lésions professionnelles.

**autoprevention.org**  
**1 800 363-2344**



## **AUTO**PRÉVENTION

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

<b>DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	Sylvie Mallette
<b>COPRÉSIDENT PATRONAL</b>	Guy Letellier (ASPMQ)
<b>COPRÉSIDENT SYNDICAL</b>	Sylvain Murphy Unifor Québec
<b>TRÉSORIER</b>	Denis Mélançon (ASA)

### ASSOCIATIONS MEMBRES ET LEURS REPRÉSENTANTS

Association des industries de l'automobile du Canada, division Québec (AIA) Nadine Collette
Association des marchands Canadian Tire du Québec Claude Jacob
Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ) Réjean Breton
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC) Simon Matte
Association des services de l'automobile inc. du Québec (ASA) Denis Mélançon
Association des spécialistes de pneus et mécanique du Québec inc. (ASPMQ) Guy Letellier
Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ) Richard Cliche
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ) Lise Roy
Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD) Benoît Rodrigue • Gaétan Tremblay
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM - CSN) Claude Bernier • André Giguère
Unifor Québec Jean-Yves Filion • Sylvain Murphy
Unifor, section locale 4511 Félix Bélanger • Éric Boudreault

**RÉDACTRICE EN CHEF** Josée Sabourin  
[sabourin@autoprevention.org](mailto:sabourin@autoprevention.org)

**COLLABORATEURS** Martine Charette, André Deschamps  
Michel Gagnon, Gérald Gauthier,  
Marianne Laforte

La revue **AUTO**PRÉVENTION est publiée trimestriellement par :

**AUTO**PRÉVENTION  
8, rue de la Place-du-Commerce, bureau 150, Brossard, QC, J4W 3H2  
Téléphone : 450 672-9330 ou 1 800 363-2344

Distribution gratuite à toute personne qui œuvre dans le secteur et qui en fait la demande.

Reproduction d'articles autorisée à la condition de mentionner la source, d'y faire paraître le logo d'**AUTO**PRÉVENTION et de nous en faire parvenir un exemplaire.

Tirage	16 000 exemplaires
Impression	L'Empreinte
Distr. postale	Imprimerie et envoi automatique inc.
Dépôt légal	Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN 0825-4990

Envoi de poste-publication  
Numéro de convention 40038612

# Tournés vers l'avenir

Cette page marque le début de mon quatrième été comme directrice générale d'Auto Prévention. Lorsque Josée Sabourin, rédactrice en chef de la revue, m'a questionnée sur le thème de mon article, je me suis demandée qu'est-ce qui vous intéresserait pour cette édition de l'été 2018.



En effet, après avoir célébré en mars dernier le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'association en faisant état de nos principales réalisations et de nos bons coups en matière de santé et de sécurité du travail (SST), je me suis posée la question suivante : le passé est-il garant de l'avenir?

Je n'ai pas de boule de cristal, mais avec les multiples transformations qui surviennent dans le secteur des services automobiles, vaut mieux être tourné vers l'avenir, faire preuve de créativité et sortir des sentiers battus que de maintenir un statu quo. N'est-ce pas Albert Einstein qui a déclaré ce qui suit? «La folie, c'est se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent.»

En matière de santé et de sécurité, voici donc quelques-unes de nos activités planifiées et à venir dans les prochains mois.

## DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR

L'arrivée des véhicules à motorisation électrique constitue une percée technologique. Cependant, il ne faut surtout pas minimiser les risques d'électrisation qui sont bien présents lors des tâches effectuées sur certaines composantes des véhicules hybrides ou électriques. De là l'importance de prévoir des mesures de prévention pour les techniciens qui auront à réparer, à entretenir, à remorquer ou à démanteler ces véhicules. Pour vous outiller en la matière, Auto Prévention vous offre la formation *Travail sécuritaire sur les véhicules à motorisation électrique*. D'une durée d'une

heure, cette formation se donne directement dans votre entreprise sans aucun frais.

## SÉCURITÉ DES PONTS ÉLÉVATEURS

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)

entamera cet automne, en collaboration avec Auto Prévention, une recherche sur l'utilisation des ponts élévateurs. La cueillette d'information terrain nous permettra de mieux encadrer les pratiques de travail sécuritaires.

## LA MEILLEURE OFFRE POSSIBLE

Nous amorcerons au cours des prochains mois une étude dont l'objectif est de connaître votre opinion et vos suggestions d'améliorations à l'égard de nos services offerts.

Nous espérons ainsi demeurer étroitement en lien avec vos préoccupations, car votre actualité est aussi la nôtre. Nos interventions en conseil et en assistance technique évoluent au rythme des besoins de votre entreprise. Dans un objectif de savoir-faire et de transfert de connaissances, nous vous offrons également du coaching et des formations personnalisées.

Quelles que soient les situations de travail, nos conseillers vous offrent leur assistance personnalisée pour l'analyse de vos besoins, l'organisation de votre comité paritaire de santé et de sécurité du travail et la mise en œuvre de vos démarches dans les différents milieux de travail. N'hésitez pas à communiquer avec eux!

*Sylvie Malott*

*C'est en agissant  
tous ensemble,  
travailleurs et  
employeurs,  
que la prévention  
demeure au premier  
plan et que  
les milieux de travail  
deviennent sains  
et sécuritaires  
pour tous.*

# Colloque annuel : un 35<sup>e</sup> anniversaire bien souligné!

par **Josée Sabourin**,  
coordonnatrice, communications et relations publiques

Auto Prévention a fêté ses 35 ans le 23 mars dernier au Château Laurier à Québec lors de son traditionnel colloque annuel. L'association a profité de l'événement pour mettre plusieurs sujets de l'avant, dont l'alimentation au travail, les principes des 5S et le climat de travail dans l'entreprise. De plus, plusieurs surprises attendaient les participants, entre autres un discours spécial de la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), une vidéo sur les réalisations d'Auto Prévention et des cadeaux. Nous vous invitons à consulter notre site Web pour voir ou revoir notre vidéo et notre page Facebook pour des photos supplémentaires.



Manuelle Oudar a fait un discours sur les priorités de la CNESST et l'importance de notre partenariat pour la prévention.



Témoignage, climat de travail, sensibilisation, alimentation, inspection, principes 5S : la diversité des conférences était au menu! Et les participants ont bien apprécié.





Les participants ont pu bénéficier des conseils de nos exposants.

## MERCI AUX EXPOSANTS

Clifford Underwood • Réparation, inspection et installation de vérins hydrauliques

Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles (CSMO-Auto)

Équipements Qué-mont • Équipements et accessoires de pneus

Martins Industries • Équipements et accessoires de pneus

Nature-Action Québec (Clé verte) • Certification environnementale des ateliers de services automobiles

ReinoldMax • Fabricant et distributeur d'extincteurs portatifs en aérosol

Richard & cie • Vente de produits industriels de manutention et d'entreposage

Showa Best • Fabricant et distributeur de gants

SRS Environnement • Séparateurs d'huile et systèmes de captation à la source



## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019



Nous sommes heureux de vous présenter les membres du conseil d'administration 2018.

### Première rangée

Simon Matte (ARPAC), Denis Mélançon (ASA), Sylvie Mallette, directrice générale d'Auto Prévention, Sylvain Murphy (Unifor Québec), coprésident syndical, Guy Letellier (ASPMQ), coprésident patronal, Lise Roy (CCAQ), Félix Bélanger (Unifor, section locale 4511), Gaétan Tremblay (CSD), Réjean Breton (APDQ).

### Deuxième rangée

Claude Jacob (Association des marchands Canadian Tire du Québec), Claude Bernier (FIM-CSN), Nadine Collette (AIA), André Giguère (FIM-CSN), Richard Cliche (CCPQ), Éric Boudreault (Unifor, section locale 4511), Jean-Yves Filion (Unifor Québec).

Absent de la photo : Benoît Rodrigue (CSD).

# En savoir plus sur l'utilisation des ponts élévateurs

par **Michel Gagnon**,  
conseiller en hygiène industrielle

Le groupe de travail Maxime-Fortier sur la sécurité des ponts élévateurs continue de se pencher sur les risques liés au levage de véhicule. Sur la base du sondage mené l'an dernier, nous savons maintenant qu'il existe un grand écart entre la méthode de travail prescrite et celle utilisée dans la réalité pour soulever un véhicule.

Nous avons donc demandé qu'une activité de recherche soit menée par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) sur les méthodes d'utilisation des ponts élévateurs hors terre à deux colonnes. Concrètement, les chercheurs feront des observations terrain afin de créer une banque de connaissances pratiques sur l'utilisation des ponts élévateurs.

Ainsi, les facteurs techniques et organisationnels influençant le comportement des travailleurs-utilisateurs seront documentés et permettront de mieux comprendre les raisons qui les incitent à ne pas respecter la méthode prescrite. Les informations recueillies par cette activité de recherche nous serviront à produire un contenu de formation mieux ciblé et plus adapté aux contraintes réelles du milieu.

Si vous êtes intéressé à vous impliquer dans ce projet par un témoignage ou par l'accueil de l'équipe de recherche, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à Michel Gagnon par téléphone au 1 800 363-2344, poste 222, ou par courriel à [gagnon@autoprevention.org](mailto:gagnon@autoprevention.org).



MICHEL GAGNON



RENÉ BOUÏE

## Bonne retraite Jacques!

par **Martine Charette**, collègue et conseillère en hygiène industrielle

Jacques Lambert, conseiller en prévention à Auto Prévention depuis le 2 avril 1984, quittera ses fonctions le 22 juin prochain pour une retraite bien méritée.

Fort de son expérience à l'Association paritaire en prévention pour la santé et la sécurité du travail (APPSST), il a commencé son missionariat à Auto Prévention avec ferveur et passion. À cette époque, il vous dira qu'entrer dans un garage, c'était comme entrer dans une caverne, c'était sombre et sale.

Jacques est un homme volontaire et persuasif. Il a un discours concret qui lui permet de transmettre son message de manière claire et concise. Jacques a aussi une excellente facilité à promouvoir les documents et les formations d'Auto Prévention auprès des employeurs.

Il a aussi convaincu nombre d'employeurs à se procurer un équipement ou un produit qui permet d'améliorer les conditions de santé et de sécurité des travailleurs. S'il avait eu une cote sur tous les équipements qu'il a fait vendre, il aurait certainement déjà pris sa retraite!

Ses talents lui ont permis de cheminer avec brio durant ses 34 ans de carrière à Auto Prévention. Bonne retraite!

# Chez Autobus Thomas, on veut rester en haut!

par **Gérald Gauthier**,  
conseiller en prévention

Février 2017, réunion du comité de santé et de sécurité de l'entreprise Autobus Thomas de Drummondville, distributeur d'autobus scolaires et commerciaux. La réunion est animée par la vice-présidente aux opérations, Véronique Dubé. Un des sujets à l'ordre du jour est le travail en hauteur sur le toit des autobus. Comme le toit est rond, il est difficile de s'y tenir en toute stabilité. Un des problèmes c'est que la nécessité d'aller sur le toit concerne plusieurs postes de travail. L'aménagement de lignes de vie qui permettrait de s'accrocher avec un harnais ne convient pas car, étant fixes, elles ne seraient pas toujours en plein centre.

Finalement, après discussion, Robert Boisclair, directeur du département du service, est mandaté pour communiquer avec un fabricant et, à l'aide d'un ingénieur, il imagine un appareil mobile qui serait installé dans la baie de travail où il doit y avoir un travail en hauteur. Après quelques réflexions et plusieurs discussions, la

conception d'une grue à portique est retenue. Cet appareil mobile se déplace au besoin et permet de s'accrocher un peu comme une ligne de vie. Tout le personnel a suivi une formation sur le port et l'ajustement du harnais et maintenant, il fait partie des équipements obligatoires, un peu comme des lunettes ou des chaussures de sécurité.

Bien sûr, il y a un autre côté à la médaille. M. Boisclair nous dit que malgré les avantages, il y a un inconvénient à ce système : c'est le temps de déplacement et d'installation de l'appareil. Mais pour éviter la chute d'un travailleur, ça en vaut largement la peine. Félicitations à toute l'équipe du comité de santé et de sécurité pour votre travail!



JOSÉE SABOURIN



Louis-Philippe Allard, aussi représentant du comité de santé et de sécurité, est fier de la réalisation.

JOSÉE SABOURIN



JOSÉE SABOURIN

# Le point sur la sécurité de l'antirouille

par **Martine Charette**, conseillère en hygiène industrielle  
et par **Michel Gagnon**, conseiller en hygiène industrielle

Vous croyez que les antirouilles dits « écologiques » sont sans danger pour la santé? Détrompez-vous! Tous les antirouilles sont constitués d'huile, un composant dont les brouillards entraînent des effets néfastes pour la peau en plus de rendre les planchers glissants. Plusieurs antirouilles contiennent des solvants nocifs pour la santé. Malheureusement, la plupart des gestionnaires et des applicateurs d'antirouille sous-estiment les dangers associés à la pulvérisation de ces produits. Voici donc la méthode sécuritaire pour travailler avec tous les types d'antirouille.

## UTILISER UN PRODUIT NON INFLAMMABLE

Pour la sécurité incendie, consultez la section 9 de la fiche de données de sécurité du produit et privilégiez un produit dont le point d'éclair est supérieur à 93°C. Un antirouille à l'huile végétale est un bon exemple de produit sécuritaire.



### ATTENTION!

Des critères d'aménagement du poste d'antirouille beaucoup plus sévères (ventilation, installations électriques antidéflagrantes, gicleurs, etc.) s'appliquent lorsque le produit est inflammable et ne rencontre pas les conditions du NFPA 33, art. 14.1.1.4.

## POSTE ISOLÉ ET VENTILÉ

Le poste de pulvérisation d'antirouille doit être isolé des autres opérations par des murs ou des rideaux à combustibilité limitée approuvés.

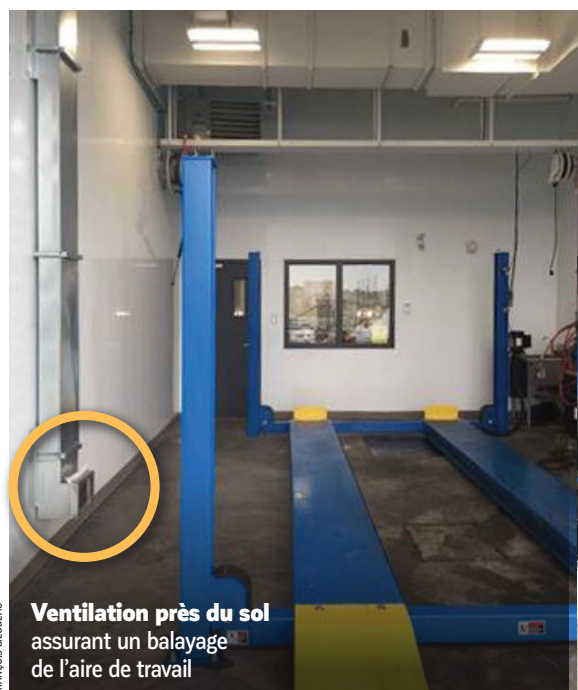
Une ventilation suffisante doit évacuer les brouillards directement à l'extérieur.

## RÉDUCTION DES BROUILLARDS

Le travailleur doit bien maîtriser la technique d'application du produit afin de réduire au plus bas niveau les brouillards générés. Le choix de buses et la pression d'application du produit sont des éléments importants pour la réduction des brouillards. En fait, ce n'est pas la quantité de produit pulvérisé qui importe, mais bien la qualité de l'application. Certains fabricants de produits offrent des formations sur les techniques d'application.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Une protection complète de la peau est requise pour éviter les problèmes associés à une peau grasse, les inflammations à la



FRANÇOIS BILODEAU

**Chambre fermée et ventilée** destinée exclusivement à la pulvérisation d'antirouille

## LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL

# VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Obtenez rapidement les bonnes réponses en consultant les spécialistes



**AUTOPRÉVENTION**  
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

**autoprevention.org**  
**1 800 363-2344**



**Buse adaptée à la tâche pour réduire les brouillards**

**Masque respiratoire conforme à la section 8 de la fiche de données de sécurité**



MARTINE CHARETTE

**Chaussures antidérapantes et résistantes aux huiles**

### NETTOYER LES LIEUX DE TRAVAIL

Les travaux d'antirouille causent des dépôts d'huile à tout le poste de travail. Il faut nettoyer les planchers régulièrement pour éviter les glissades. Il en va de même pour le pont élévateur qui pourrait être à l'origine d'une chute de véhicule. Pour prévenir l'accumulation de résidus graisseux à haut potentiel d'inflammabilité, un nettoyage général périodique des lieux est requis (murs, équipements et autres surfaces). De plus, le nettoyage des lieux doit être effectué en utilisant des techniques sécuritaires avec une ventilation suffisante et en portant la protection personnelle spécifiée sur la fiche de données de sécurité.



**Gants imperméables**

**Vêtement de protection couvrant tout le corps et la tête**

MARTINE CHARETTE

base des poils et la perte de poils ou de cheveux.

Comme il n'est pas possible de disposer d'une ventilation à la source pour l'activité de pulvérisation d'antirouille, le port d'une protection respiratoire est requis lors de la pulvérisation, peu importe le type d'antirouille. La protection respiratoire doit être intégrée dans un programme complet qui permet de voir si le masque a été bien choisi, qu'il est bien entretenu et que les utilisateurs ont reçu la formation pour les utiliser. Il s'agit d'une obligation légale en vertu de l'article 45 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

5

## FORMATIONS EXPRESS EN LIGNE

### les principaux risques et les solutions

- Maniement sécuritaire des roues
- Utilisation des ponts élévateurs à deux colonnes
- Troubles musculosquelettiques aux membres supérieurs
- Bruit et surdité professionnelle **NOUVELLE VERSION**
- Les indispensables en SST

[autoformation.org](http://autoformation.org)

# Vider un réservoir d'essence en mécanique ou en carrosserie

par **Michel Gagnon**,  
conseiller en hygiène industrielle

Les manuels techniques des fabricants sont généralement muets sur la méthode de vidange sécuritaire et le choix des équipements pour le faire. Tout au plus, ils indiquent parfois par où vider le réservoir. L'essence étant hautement inflammable, il faut contrôler les risques en ayant un environnement sécuritaire, puis en utilisant les bons équipements et les bonnes méthodes de travail.



MICHEL GAGNON

## PRÉVOIR UN RÉSERVOIR PRESQUE VIDE, C'EST BEAUCOUP MIEUX!

Beaucoup de ces travaux sont planifiés dans le cadre de rappels. Demandez au client d'apporter sa voiture avec un réservoir presque vide. Il y aura donc moins de carburant à transvaser.

### PRÉPARER LES LIEUX

#### 1.1. Avoir une bonne ventilation

L'essence dégage des vapeurs inflammables qui sont plus lourdes que l'air. Il faut donc que l'atelier soit bien ventilé à raison de 4 changements d'air à l'heure, avec des bouches d'entrée et de sortie d'air situées à moins de 30 cm du sol pour que la ventilation balaie le sol.

#### 1.2. Éloigner les sources d'ignition

Il faut éliminer toutes les sources d'ignition dans un rayon de 6 m et interdire tous les travaux qui produisent des tisons, des flammes ou des étincelles (comme meuler ou souder) dans un rayon de 11 m. Cette interdiction doit s'appliquer durant la vidange du réservoir et tous les travaux connexes comme l'enlèvement du réservoir et toute tâche sur le circuit d'alimentation en carburant.

De plus, l'atelier doit être exempt de toute cavité dans le sol, comme une fosse de réparation ou un caniveau. Lorsqu'il doit malgré tout y avoir des équipements sous le niveau du sol, comme une pompe submersible, ceux-ci doivent être antidéflagrants (classe I zone 1).

#### 1.3. Installer de la signalisation

En plus d'avertir les travailleurs individuellement qu'un transvasage sera entrepris, il est recommandé d'installer une signalisation pour informer de la durée des travaux, telle des cônes placés autour de la zone à risque ou un gyrophare au plafond actionné pendant les travaux.

#### 1.4. Avoir des équipements d'urgence à portée de la main

Compte tenu des risques d'incendie, il faut avoir près du poste de transvasage un extincteur, une couverture d'urgence et des feuilles absorbantes ou un boudin pour intervenir en cas de déversement.



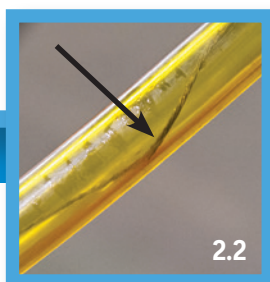
MARTINE CHARRETTE

## CHOISIR UN TRANSVIDEUR APPROUVÉ ET SÉCURITAIRE

Le transvideur doit être approuvé par un organisme reconnu (muni du sceau FM ou UL). (2.1) Donc, il est muni :

- d'un boyau de transvidage **avec fil conducteur** à l'intérieur (2.2) et qui ne produit pas d'étincelle;
- d'une pompe antidéflagrante (classe I zone 2);
- d'un cavalier (câble de mise à la terre) d'origine et d'une pince pour mettre le transvideur à la terre.

Par ailleurs, les baladeuses et les outils électriques ou à batteries utilisés dans la zone de travail immédiate doivent être antidéflagrants (classe I zone 2).



## ENTREtenir LE TRANSVIDEUR

Avec le temps, le boyau sèche et casse, le cavalier peut se briser, etc. Toutes les réparations doivent être effectuées avec des pièces d'origine.

## ÉVITER CES MANIPULATIONS

Interdire tout test électrique à proximité de l'ouverture du réservoir. S'il faut faire un test électrique de la pompe ou de la jauge, assurez-vous de bien ventiler les lieux avec un ventilateur et vérifiez que la concentration de vapeurs est sécuritaire en utilisant un explosimètre.

Sauf s'il est absolument impossible de faire autrement, videz toujours le réservoir avant de l'enlever. S'il faut absolument enlever un réservoir partiellement rempli, utilisez un support adapté à la forme du réservoir.

Lorsqu'il est vidé de son contenu, le réservoir contient quand même 0,5 L à 1 L d'essence. Il faut donc le manipuler soigneusement. Déposez-le à l'extérieur, dans un endroit aéré et loin des sources d'ignition.

## PROCÉDER DE FAÇON SÉCURITAIRE

Il faut vérifier le manuel technique du fabricant pour voir de quelle façon il faut s'y prendre pour vider le réservoir. Dans quelques cas, il est possible de passer par le goulot d'alimentation. Mais souvent, il faut soit aller sous le véhicule pour enlever la pompe à essence, soit enlever la banquette arrière du véhicule, soit passer par le coffre arrière pour accéder au réservoir.

Il faut évidemment utiliser les cavaliers de mise à la terre pour relier le véhicule et les équipements à la terre pour éviter les étincelles, et ce, avant de débiter le retrait de l'essence.

Si vous devez passer par un endroit fermé ou semi-fermé comme l'intérieur du véhicule, des mesures supplémentaires s'imposent. Avant de commencer, aérer le point où s'effectue le transvasage en ouvrant les portes et les fenêtres des deux côtés du véhicule ou le coffre arrière selon le cas.



**Cet article, vous pouvez vous en servir...**

- pour vos dialogues de sécurité
- pour vos rencontres de comité
- pour votre tournée d'observation

# Le choix d'une formation, comment s'y retrouver?

par **André Deschamps**, conseiller en prévention  
et par **Martine Charette**, conseillère en hygiène industrielle

Pour former les travailleurs, plusieurs options vous sont offertes : formation en ligne, en entreprise ou personnalisée. Pour faire le bon choix, l'objectif de formation doit être bien établi. Souhaitez-vous rafraîchir les connaissances ou forcer un réel changement? La réponse à cette question déterminera le type de formation à offrir à vos travailleurs. Même s'il est tentant d'opter pour un format facilitant du point de vue de la gestion (économique, rapide et succinct), ce n'est pas toujours le moyen adapté au développement d'habiletés nouvelles pour chacun des employés. Voici quelques conseils pour s'y retrouver et pour effectuer le choix de la formation appropriée.

## FORMATION EN LIGNE

Ce type de formation est idéal pour rafraîchir les connaissances et susciter l'intérêt des travailleurs sur un nouveau sujet. La formation en ligne ne prend généralement pas en compte les connaissances déjà acquises par les travailleurs et est souvent plus ou moins en lien avec votre situation de travail et les problèmes spécifiques à votre environnement. Comme il s'agit d'un autoapprentissage et que les interactions sont limitées, ce type de formation ne convient pas à tous et peut en laisser plusieurs indifférents. La formation en ligne permet d'assurer une connaissance minimale sur un sujet, mais ne favorise pas le changement des pratiques de travail.

Par exemple, la journée d'accueil d'un nouveau préposé aux pneus peut se faire avec la formation en ligne d'Auto Prévention (disponible à [autoformation.org](http://autoformation.org)), ce qui suscitera l'intérêt pour les actions sécuritaires.



THÉRY DU BOIS / COSMOS IMAGE

## FORMATION EN ENTREPRISE

Ce type de formation permet de capter l'attention par des éléments qui ont du sens pour le participant. Par exemple, lorsqu'une situation réelle vécue est partagée avec les autres participants, cela a un impact puissant sur l'apprentissage et sur le changement. Il faut savoir qu'un adulte apprend à partir de ce qu'il est, de ce qu'il connaît et de ce qui l'intéresse.

De plus, l'animateur de la formation en entreprise aide le participant à être attentif par des changements de tons et de rythme. Il peut également faire des rappels sur les éléments importants de la formation. Il faut considérer que, pour mémoriser, l'humain a besoin de rappels fréquents. En général, c'est en moyenne après 7 fois que l'information est retenue.

La formation en entreprise permet de questionner et de susciter l'intérêt pour passer à l'action. Toutefois, l'apprentissage doit se faire dans un processus continu et se poursuivre dans le quotidien. La formation en entreprise étant limitée dans le temps, il ne faut pas penser que c'est la finalité.

Par exemple, la formation en entreprise sur la manutention de pneus d'Auto Prévention vient renforcer les connaissances acquises lors de la formation en ligne. Elle permet de mettre à l'essai et de connaître les différentes méthodes de travail utilisées dans votre organisation, tout en bénéficiant des précisions données par le formateur.



FRANÇOIS BELAÏMEER

## FORMATION PERSONNALISÉE (COACHING)

La formation personnalisée ou de type coaching permet de développer des habiletés pratiques et concrètes chez l'apprenant grâce à une intervention dirigée vers l'atteinte d'une expertise et d'une autonomie réelle.

Les interventions répétées du coach favorisent le questionnement, l'observation, la rétroaction et le transfert de connaissances. Elles motivent l'apprenant à mettre à l'essai ses nouveaux apprentissages.

Il est important qu'un lien étroit de confiance se développe entre le formateur et l'apprenant. En fait, le coach doit demeurer une référence en tout temps dans le processus d'apprentissage.

La formation personnalisée est essentielle dans le développement de la main-d'œuvre de toute entreprise. Elle est souvent informelle et omniprésente dans une organisation.

Par exemple, la formation personnalisée sur la manutention de pneus d'Auto Prévention permet de mettre à l'essai les méthodes démontrées tout en considérant l'organisation du travail et l'aménagement des lieux.



FRANÇOIS BELANGER

Il n'y a pas qu'une seule option pour faire une formation performante de vos employés.

**La formule gagnante est bien souvent un mélange des trois types de formation (en ligne, en entreprise et personnalisée)**

qui s'intégrera dans un programme de développement de compétences.

Retenez bien que l'objectif de la formation est de **développer les compétences de vos employés**, une valeur de plus en plus recherchée par votre clientèle et essentielle face à la concurrence.



**À LA RECHERCHE**  
**de conseils,**  
**de documentation**  
**ou d'un conseiller?**

**SUR NOTRE SITE**  
**autoprevention.org**

**Documentation**  
fiches techniques, méthodes  
de travail sécuritaires

**Formation**  
en établissement,  
en session régionale

**Autoformations**  
en ligne



**AUTOPRÉVENTION**  
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

**1 800 363-2344**

# La sécurité autour du barbecue

par **Marianne Laforte**,  
conseillère en prévention

La saison estivale est déjà arrivée et nous constatons que la sécurité ne se vit pas que sur les lieux de travail, mais également à la maison tout au long de l'année. Nous avons donc choisi de revoir la base de la sécurité à la maison en vous présentant celle qui entoure le barbecue puisque les risques sont très présents et que nous sommes tous concernés. Avant de vous griller un bon steak, suivez bien cette procédure.



## EMPLACEMENT SÉCURITAIRE

Laissez 1 mètre (3 pi) entre le barbecue et toute structure inflammable, une fenêtre ou une porte



## AVANT DE L'UTILISER EN DÉBUT DE SAISON

**2.1** Nettoyez et vérifiez les brûleurs et les conduits d'alimentation.

**2.2** Faites un test d'étanchéité des conduits et des raccords d'alimentation avec de l'eau savonneuse.



Notez également que dans les ateliers ou en milieu de travail, de l'eau savonneuse n'est pas recommandée pour faire les tests de fuites de gaz. Il existe en effet des risques d'incendie avec l'oxygène, c'est pourquoi les bonnes solutions vendues chez les fournisseurs en équipement de garage doivent être utilisées.

## UTILISATION SÉCURITAIRE



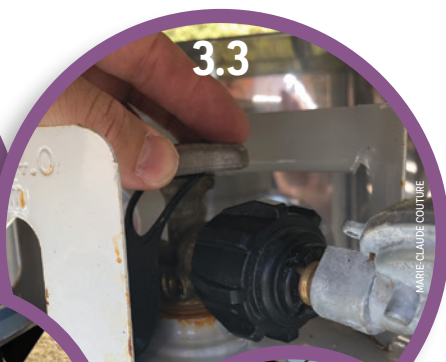
## ALLUMAGE

**3.1** Assurez-vous que les commandes sont bien fermées.

**3.2** Ouvrez le couvercle de votre barbecue.

**3.3** Ouvrez la bouteille de propane jusqu'à son maximum.

**3.4** Ouvrez lentement une des commandes de contrôle et actionnez l'allumeur intégré ou une source d'allumage (briquet ou longue allumette) dans l'orifice d'allumage, situé au bas de la cuve, près du brûleur associé à la commande de contrôle ouverte.





### SURVEILLANCE

Surveillez en permanence.  
Gardez une distance sécuritaire pour éviter les accidents ou les brûlures. Ne jamais le déplacer lorsqu'il est allumé.



### EXTINCTION

**5.1** Fermez en premier la bouteille de gaz propane pour purger les conduits.

**5.2** Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle en position fermée (off).

**5.3** Refermez le couvercle.



### ENTREPOSAGE

- Entrez les bouteilles à l'extérieur d'un bâtiment.
- Protégez les bouteilles des sources de chaleur ou de la lumière directe du soleil.
- Disposez de vos bouteilles vides ou vieilles de plus de 10 ans dans les endroits recommandés par votre municipalité.
- Ne jetez jamais une bouteille de gaz aux ordures.

### TRANSPORT

- Validez que la soupape de sûreté de la bouteille de gaz est bien fermée.
- Gardez la bouteille de gaz bien immobilisée en position debout.
- Ouvrez une fenêtre du véhicule pendant le transport.

En atelier ou en milieu de travail, le propane doit être entreposé à l'extérieur d'un bâtiment si possible. Pour ce qui est des autres gaz, comme l'acétylène, l'oxygène et les gaz de soudure ou bien de climatisation, validez avec le service d'incendie de votre municipalité. Il peut y avoir des normes différentes selon les villes.

L'important est de s'assurer de la bonne condition des contenants (pas de présence de rouille ou autre dommage) et d'en disposer le cas échéant. Et bien entendu, il est nécessaire de procéder à l'entretien préventif de vos équipements en ce qui concerne les boyaux, les chalumeaux, les dispositifs antiretour de flamme, les réducteurs de pression et tout autre équipement. C'est un gage de sécurité pour vos employés et votre entreprise.

**JUSQU'À 15 MIN.**

**ATTENTION!**  
Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, il faut fermer la bouteille de gaz propane, fermer les contrôles et attendre quelques minutes (jusqu'à 15 minutes selon les conditions) pour laisser ventiler complètement l'appareil avant de réessayer.

## CONNAISSEZ-VOUS LES DANGERS DE L'ESSENCE?

Contrôler les risques d'incendie avant d'y passer!

Suivez notre formation **Prévention des incendies gratuitement** dans votre entreprise.

Appelez-nous **1 800 363-2344**





# FAITES **LE PLEIN** DE CONNAISSANCES

## CALENDRIER DES FORMATIONS RÉGIONALES

Voici les principales dates de formations régionales\* offertes dans les différentes villes du Québec. Notez que toutes nos formations peuvent aussi se donner en entreprise, moyennant un minimum de 6 participants. Pour la liste à jour des formations, veuillez consulter notre site Web, dans le menu Formations, onglet Formations régionales.

\*Toutes nos formations sont gratuites pour les employeurs et les travailleurs du secteur des services automobiles.

### SIMDUT 2015

Durée : 3 h

#### SEPTEMBRE 2018

- 18 QUÉBEC, Hôtel & suites Le Dauphin
- 19 LÉVIS, Hôtel L'Oiselière
- 26 RIVIÈRE-DU-LOUP, Hôtel Lévesque

### CONDUITE SÉCURITAIRE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Durée : 3 h

#### SEPTEMBRE 2018

- 11 RIMOUSKI, Hôtel Rimouski
- 11 VAUDREUIL-DORION, Les Pièces d'automobiles Probec
- 12 AMQUI, Hôtel Sélectôtel
- 20 LÉVIS, Hôtel L'Oiselière
- 26 THETFORD MINES, Complexe hôtelier La cache du Domaine

**+1h**  
formation  
pratique  
dans votre  
entreprise

**Inscrivez-vous sans tarder,  
les places sont limitées!**



**AUTOPRÉVENTION**  
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

[autoprevention.org](http://autoprevention.org) | 1 800 363-2344

8, rue de la Place-du-Commerce,  
bureau 150  
Brossard (Québec)  
J4W 3H2

Poste publication : 40038612